

Facilitateurs de justice restaurative

Objectif de la formation :

Cette formation alliant volet théorique et volet pratique a pour objet de former un certain nombre de vacataires afin qu'ils soient capables et habilités à mener des médiations de justice restaurative.

Conditions d'accès :

- ▶ Disposer des titres et accréditations de médiateur au Luxembourg
- ▶ Justifier d'une formation initiale universitaire en criminologie, sciences sociales, psychologie ou toutes autres disciplines préparant à la compréhension des relations interpersonnelles complexes.

Modalités d'inscription :

Le dossier d'inscription est à renvoyer complété et signé à University of Luxembourg Competence Centre. Les participants devront y joindre les conditions générales de la formation signées ainsi que l'arrêté ministériel prouvant leur agrément de médiateur.

L'inscription définitive aura lieu après un entretien individuel avec la commission de sélection de la formation.

Dispositif pédagogique et planning :

01

Module 1 : La médiation restaurative et son ancrage historique, théorique, pratique, éthique et légal
13 novembre 2018 : *cours en présentiel de 13h à 18h*
22 novembre 2018 : *Visio-conférence de 14h à 19h*
29 novembre 2018 : *Visio-conférence de 14h à 19h*

02

Module 2 : Le processus de la médiation restaurative
11 et 12 décembre 2018 : *cours en présentiel de 9h à 17h*
13 décembre 2018 : *cours en présentiel de 9h à 16h*

03

Module 3 : Pratique de la médiation restaurative
17 janvier 2019 : *cours en présentiel de 9h à 18h*
18 janvier 2019 : *cours en présentiel de 8h à 16h*

04

Module 4 : Stage pratique individuel (*Belgique*)
Restitution en groupes des pratiques
Le stage aura lieu de février à mars 2019. Les dates seront déterminées ultérieurement d'un commun accord entre le participant et le responsable de stage.
Séminaire en présentiel : **23 avril 2019**

05

Module 5 : Réalisation et présentation d'un travail de fin de formation (équivalent 20h de travail pour le formé)
Les dates concernant l'aide à la rédaction du rapport de fin de formation et les dates pour les soutenances seront communiquées ultérieurement.

Droit d'inscription :

Les droits d'inscription s'élèvent à 400 €. Ceux-ci couvrent les frais de repas lors des journées complètes de formation en présentiel, les supports de cours et l'accès à la plateforme pédagogique.

Modalités d'évaluation :

L'évaluation de la formation sera fondée sur la présentation et la défense orale devant un jury d'un travail écrit critique rendant compte du stage réalisé, des médiations opérées durant ce dernier et d'une réflexion personnelle sur la médiation restaurative.

La présence effective aux cours/séminaires et le suivi d'un processus complet de médiation restaurative lors du stage sont également des critères d'évaluation.

Demande d'agrément aux fonctions de facilitateur en justice restaurative :

La demande d'agrément aux fonctions de facilitateur en justice restaurative doit être adressée au Ministère de la justice et accompagnée des documents suivants:

- ▶ Un extrait de casier judiciaire, sinon une autre pièce, prouvant que l'intéressé présente des garanties d'honorabilité
- ▶ Une pièce délivrée par une autorité compétence prouvant que la personne a la jouissance des droits civils et l'exercice des droits politiques
- ▶ La preuve qu'elle a suivi avec succès une formation spécifique en justice restaurative

Contacts :

Andréa Élain

Project Leader

 +352 26 15 92 32

andrea.elain@competence.lu

University of Luxembourg Competence Centre

2, avenue de l'Université

L-4365 Esch-sur-Alzette

[competence.lu](https://www.competence.lu)

